

Le Cabinet APE Avocats accompagne les adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) en droit des affaires

Boulogne-Billancourt, le 23 juillet 2020

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente une centaine de marques regroupant plus de 600 entreprises employant 20 000 salariés et gérant 1 900 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 49 000 places de crèches au 1er janvier 2020.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance le Cabinet APE AVOCATS. Le Cabinet pourra accompagner les entreprises adhérentes qui le souhaitent sur toutes les questions juridiques qui se posent à elles **dans le domaine du droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.**

La Fédération a ainsi obtenu, pour ses adhérents, un accès aux services proposés par le Cabinet à des tarifs préférentiels.

Grâce à ce partenariat entre la FFEC et le Cabinet APE AVOCATS, les entreprises de crèche ont désormais à leur disposition un support efficace et une assistance juridique opérationnelle, notamment pour gérer leurs opérations stratégiques et créatrices de valeur ainsi que leurs contrats commerciaux.

A propos du cabinet APE Avocats :

La mission d'APE AVOCATS est de faciliter la croissance des entreprises innovantes en les conseillant lors de leurs opérations stratégiques et créatrices de valeur.

APE AVOCATS anime régulièrement des workshops sur la stratégie juridique des opérations de financement au sein d'incubateurs de référence.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de crèche réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant 1 900 établissements, soit plus de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.